

BULLETIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Siège Social : 3 Place de la Petite-Hollande. NANTES

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

Organe du Syndicat Central et de sa Coopérative, de la Confédération Générale des Vignerons
des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier, des Planteurs de Tabac
de la Société Mutuelle Agricole, des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
et du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :

6.015 pour le Syndicat Central,
205.10 pour la Coopérative,
147.16 pour la Confédération des Vignerons,
270.81 pour le Syndicat de Défense.



CONTRE LA TUBERCULOSE : La XI^e Campagne du Timbre antituberculeux vient de s'ouvrir dans toute la France et les Colonies. Elle se poursuivra jusqu'au 5 janvier. Contribuez tous à lutter contre ce fléau, en achetant quelques vignettes.

TEMPÊTES ET NEIGES s'abattent dans le Midi. Le Tarn, l'Aveyron, l'Aodur et de nombreuses rivières commencent à déborder. Des routes sont déjà coupées par les eaux ; des rivières ont abandonné leurs bords.

FOIRE AUX VINS D'ANJOU : Cette Foire, organisée par la Fédération des Syndicats Viticoles de l'Anjou, commencera le vendredi 7 janvier, pour se terminer le mardi 12. Elle se tiendra dans les naves latérales de la place La Rochefoucauld, à Angers.

VINS DE VOUVRAY : On annonce que la grande Foire aux Vins de Vouvray aura lieu les 8, 9 et 10 janvier 1938.

CHANSON BACHIQUE : Le prix de la Chanson Bachique, d'une valeur de 5.000 francs, a été décerné, par le Comité national des Vins, à M. Pierre Martin, pour les paroles, et M. Lagarigues, pour la musique, pour leur chanson : « Joyeux Noël, buvons un coup... »

ENGRAIS AZOTES : M. Antoine Lecomte, inspecteur général de l'Agriculture, vient d'être nommé vice-président de la Commission chargée de l'étude des questions concernant les engrais azotés, en remplacement de M. Chappaz, admis à la retraite.

LE VIGNOBLE ALLEMAND se limite à certains coteaux de la vallée du Rhin et quelques affluents (Neckar, Nahe, Moselle) favorisés par une exposition et un sol exceptionnels. On y produit surtout d'admirables vins blancs. Cultivé en pente et à main d'homme, ce vignoble nécessite des frais élevés et ses produits ne s'adressent qu'à une élite.

LISEZ et RÉPANDÉZ

**BULLETIN
DES AGRICULTEURS**

VIEUX journal
JEUNE formule

51 ans d'expérience
51 ans de défense agricole
51 ans d'informations

Servir ! Défendre ! Instruire !
Toujours en tête du Progrès !

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE NOS OBJETS D'ALIMENTATION pendant les dix premiers mois de 1937

Pendant les 10 premiers mois de l'année en cours, nous avons importé pour 8.467 millions de francs d'objets d'alimentation et nous en avons exporté pour 2.652 millions. LE DÉFICIT ATTEINT DONC 5.815 MILLIONS.

En poids, voici les chiffres :

Importations	4.682.852 tonnes
Exportations	789.187 tonnes
Déficit	3.893.665 tonnes

La France, pour se nourrir, importe, en valeur, trois fois plus et, en tonnage, six fois plus d'objets alimentaires qu'elle n'en exporte.

Retenons qu'il ne s'agit ici que des objets alimentaires. Il n'est pas fait état des importations de matières premières d'origine agricole (blé, lin, soie, peaux, oléagineux) parce que nous n'en possédons pas encore tous les chiffres. Mais nous pouvons dire que le déficit de notre balance commerciale de matières premières d'origine agricole ne doit pas être loin d'atteindre 5 milliards.

Autrement dit, l'agriculture fait les frais des quatre cinquièmes de notre déficit commercial.

Certains gens n'en affirment pas moins que l'agriculture nationale est très largement défendue.

Cotisation 1938

Notre dernière Assemblée générale a fixé à 15 francs le montant de la cotisation syndicale pour l'année 1938.

Nous allons commencer l'encaissement des dites cartes, soit par la Poste, soit par l'entremise de nos Agents et prions nos Adhérents de leur faire bon accueil.

C'est à contre-cœur, mais forcés par les circonstances, que nous nous sommes trouvés dans l'obligation de porter à 15 francs le taux de la cotisation syndicale. En face des augmentations considérables et successives des frais d'impression, de papier, tirage et d'envoi de notre Bulletin, nous nous trouvons devant ce dilemme : Ou cesser de paraître chaque semaine, pour devenir bi-mensuel comme autrefois, — Ou maintenir la parution hebdomadaire de notre journal, en améliorant encore sa documentation, sa présentation, ses services, et majorer la cotisation annuelle, pour assurer son équilibre budgétaire.

C'est cette dernière solution qui a été adoptée par notre Assemblée.

Nos lecteurs le comprendront aisément. Ne voient-ils pas que beaucoup de quotidiens ont vu leur abonnement passer de 70 à 120 fr., comme la vente au numéro a été portée de 0 fr. 25 à 0 fr. 40, voire même 0 fr. 50. Et nous ne serions pas au bout du rouleau...

Comparativement au franc-or d'avant-guerre, cette cotisation de 15 francs flottants (Auriol-Bonnet) est sensiblement la même qu'autrefois. Elle est inférieure au prix de dix kilos de froment. Elle constitue un minimum indispensable à la bonne marche d'une Association comme la nôtre — qui n'est elle-même qu'un des rouages de la grande Union Nationale des Syndicats Agricoles, que nous devons soutenir financièrement et moralement, de concert avec les Associations nationales spécialisées : Blé, viande, lait, fruit, légumes, etc...

Notre Carte Syndicale 1938 sera de couleur verte. Elle portera, d'un côté, le titre du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure, le nom et l'adresse de l'adhérent. De l'autre figurent les initiales U.N.S.A., de l'Union Nationale des Syndicats Agricoles et la vignette du timbre confédéral.

Comme l'écrivait M. J. Boulenger, président de l'U.N.S.A., à propos de cette carte syndicale : « Chacun doit être la cellule vivante et travaillante ; il n'y a pas de postes honorifiques ; il n'y a pas de privilèges et de parents pauvres. »

Le paysan français, qu'il vive sur les plaines froides du Nord, ou sur les rives chaudes du Midi ; qu'il conduise ses moutons dans de maigres landes, ou qu'il engraisse du bétail dans de riches vallées ; qu'il cultive du blé, de la vigne ou de la betterave ; qu'il exploite avec sa femme et ses enfants sa petite ferme, qu'il travaille à celle de son voisin, ou qu'il ait recours à d'autres bras pour assurer les soins de sa récolte ; il est toujours de la même famille paysanne, il a droit à la vie normale, à la sollicitude de tous les Français.

Il faut que lui-même sache qu'il fait partie de ce corps. Il faut aussi que tout le monde connaisse l'exis-

tence de ce corps, son importance et ses besoins ; qu'on le traite avec les mêmes égards que tous les autres travailleurs et producteurs.

« Ce recensement paysan est fait par notre carte syndicale. « Tout syndiqué, à quelque pays qu'il appartienne, recevra, en échange de sa cotisation au syndicat, une carte de l'Union Nationale des Syndicats Agricoles avec la mention du groupement local et régional auquel il est rattaché. »

Il sera fier d'appartenir à la grande phalange du syndicalisme paysan français. Mais aussi, quelle force et quelle autorité aura dans le pays notre U.N.S.A., qui pourra ainsi prouver à tous quelle a des racines dans les coins les plus reculés de la terre de France, quelle représente vraiment tous les intérêts de la paysannerie française. »

Nous sommes heureux, d'autre part, de signaler que nous avons développé et étendu le Service de Remises spéciales consenties à nos Adhérents par bon nombre de Maisons de Commerce de Nantes et du département.

C'est plusieurs billets de cent francs que chaque famille peut ainsi économiser, chaque année, pour ses besoins ménagers — indépendamment des autres services rendus par notre vieux Syndicat.

A chacun de savoir en bénéficier. Consultez et conservez la liste en 3^e page de ce Bulletin.

R. FAIVRE.

La standardisation des pommes de terre des légumes et des fruits

Le Journal officiel du 3 décembre a publié un décret pris en application du décret-loi du 31 août 1937, relatif à la standardisation des pommes de terre, des légumes et des fruits.

En vue de déterminer les mesures destinées à garantir l'origine, la qualité, le conditionnement et le classement des produits soumis à la standardisation, un comité national interprofessionnel des pommes de terre, des légumes et des fruits est constitué.

Cet organisme groupe en son sein les personnalités les plus qualifiées du Parlement, de la production (parmi lesquels MM. Decault, Garcin, de Guebriant, de Kerret, Caffin, du Fretay, Bardoul président de notre Fédération des Maraîchers Nantais, etc...), du commerce de gros et de détail et de la transformation, de manière que les intérêts professionnels et régionaux en cause soient également représentés.

Les représentants des producteurs ont été choisis dans les groupements habilités à désigner les membres de la section des fruits, légumes et légumes du Conseil national économique. Les représentants des distributeurs et transformateurs ont été désignés par cinq associations et syndicats généraux, ainsi que par la Chambre syndicale des mandataires à la vente en gros des fruits et primeurs aux Halles centrales de Paris. Enfin, les représentants des consommateurs ont été choisis, en particulier, dans les groupements coopératifs.

L'article 3 du décret-loi du 31 août 1937 tend à dissiper les appréhensions qui pourraient se manifester au sujet d'une insuffisance de représentation des intérêts en cause ; il pose le principe d'une large collaboration pour l'établissement de standards ou normes. C'est ainsi que les associations professionnelles régionales, consultées pour l'établissement des règles de standardisation, seront autorisées à désigner des experts qui participeront, avec voix consultative, aux délibérations du Comité national.

La standardisation, qui constitue une des mesures essentielles de l'organisation de la production et du commerce des pommes de terre, des fruits et des légumes, atténuera, dans une large mesure, la crise subie par la production maraîchère et fruitière, tout en assurant aux consommateurs et au commerce d'exportation des produits sains et de qualité irréprochable.

Un Brin de Causette...

Les femmes américaines avant point d'air commode. Partout on nous les montre, à l'écran, ben câlines et enjouées. Mais les « stars » d'Hollywood ne sont point bêtises comme les autres ; y leur fallait plaire au public. C'est tout ce qu'on leur demande. Quant à les femmes en vrai, celles qui devant obéissance et fidélité à leur mari, ça c'est une autre chanson...

La Fédération de Défense Féminine avant tenu son Congrès, à New-York. Soixante-cinq mille femmes dans un meeting, réclamant l'égalité absolue avec les hommes — jurant (on ne sait sur quel saint) de ne pas accepter aucune faveur, tant que les hommes seuls seront au pouvoir !

Fallait y les prendre au sérieux ? Car c'est à s'en demander si qu'elles faisant point fausse route, ou qu'elles voyant point le monde à l'envers. Si que les femmes voulant remplacer leur mari dans tout les domaines, c'est les maris qui restera à la maison faire la popote, torcher les moutards. De la natalité, y n'en sera pu question. Et pour cause !

On voye déjà partout des femmes prendre la place des hommes, dans les bureaux, les chantiers, les tribunaux, les magasins, les laboratoires, les transports, jusque dans les ministères. On en a point encore vu à la caserne. Mais y en aura un jour au Parlement. Et comme elles n'avaient point leur langue dans leur poche...

Quant à l'égalité des droits, ben sûr, le monde ont évolué. La femme moderne — celle de feu l'Exposition des Arts et Techniques — ne ressemblant pu à celle de l'âge de la pierre, ni à les femmes du Bled, qui cumulant tout les rôles : d'épouses, de mères, de servantes, d'artistes, de filles de fermes... et de bêtes de somme ! J'en on vu des spécimens dans le désert, avec leur dernier-né attaché sur leur dos, allumant les feux, préparant le couscous, cuisant le pain, lavant le linge dans l'oued ouassin, tirant les chèvres, tissant les étoffes, portant des lourds fardeaux, poussant le soc de la charrue... tandis que les hommes les regarde faire, d'un nerf nonchalant.

Reste à savoir, si que dans les « bleds » civilisés les femmes vont point renverser les rôles. Histoire de se venger. Les parents poussant leurs jeunes filles vers les hautes études, terroirs pus hautes : « Il faut leur mettre une arme, disent y, entre les mains, pour qu'elles puissent se défendre dans les combats de la vie. On ne sait jamais ce qui peut arriver. Les raz de marées savent, de nos jours, les situations et les fortunes les plus solides. »

L'est bon de se précautionner. Mais nos filles, couvertes de parchemins, seront-elles pus heureuses que les autres ? Not' grand Molière avant raillé les femmes savantes. Si que la vie étant une lutte, c'était point une raison de leur mettre « une arme entre les mains ». Que la femme reste à son foyer et qu'elle y vive en paix ! Avec sa grâce et son fourneau elle fera les pus belles conquêtes — à commencer par celle de son mari.

maître jenniot

LA FOIRE AUX MIELS et l'Exposition Apicole de Nantes

La Foire aux Miel de Nantes, organisée par la Société d'Apiculture de la Loire-Inférieure, ainsi que l'Exposition apicole au Château des Ducs de Bretagne, avaient lieu, cette année, du jeudi 28 au dimanche 31 octobre.

Voici la liste des apiculteurs qui y participèrent : MM. Etienne Giraud et Louis Chevrier, président et secrétaire de la Société d'Apiculture de la Loire-Inférieure ; MM. Joubert et Violette, de Nantes, vice-président et trésorier



Voici la présentation artistique du 1^{er} prix
(PHOTO ARTHUR LEFÈVRE)

honoraire : Mmes Massac, de Nantes, Perret, de Dastres, en Guéméné-Penfao ; MM. Aillerie, d'Orvault ; Blond, de Joux-sur-Erre ; Boucault, de Nort-sur-Erdre ; Fraboul, de Notre-Dame-des-Landes ; Giraud René, de Blain ; Goullil, de Vigneux ; Guillemot, de Nort-sur-Erdre ; Guinel, de Saffre ; Joubert, de Cholet ; Martin, de Vigneux ; Mary, de Saint-André-de-la-Marche ; Oheix, de Savenay ; Richard, de Casson ; Robert, de Saint-Gildas-des-Bois.

Comme les années précédentes, la Foire aux Miel se tenait à l'extérieur du château, et l'Exposition apicole se trouvait à l'intérieur, salle du Harnachement. Dans cette même salle, tous les jours, de 14 à 16 heures, nos apiculteurs faisaient plusieurs démonstrations sur l'extraction moderne du miel.

L'Exposition Apicole

Un concours avait été organisé entre tous les apiculteurs. Ceux-ci devaient exposer au minimum 20 pots de verre de 500 grammes de miel, de la cire et des rayons, garnis ou non d'abeilles. Ils avaient été priés de varier leurs étalages et de soigner la présentation de leurs produits.

La Commission, pour l'attribution des prix, se composait de MM. Chaquin, directeur, et Le Bot, ingénieur agronome, professeur adjoint à la Direction des Services agricoles de la Loire-Inférieure ; René Girard et Jean Mary, apiculteurs.

Les commissaires furent émerveillés des progrès faits dans la présentation artistique de chaque étalage, ainsi que dans l'empotage et l'étiquetage des produits.

Les uns avaient apporté des ruches-Dadant, qu'ils avaient garnies de bierre, de houx, de sapin, de branchages aux couleurs automnales. Sur un fond de mousse étaient disposées des ruches en miniature. Des aquarelles, représentant des ruchers, garnissaient le fond. Le tout était encadré de chrysanthèmes, de primevères et de plantes vertes du plus heureux effet.

Plus loin, on voyait la représentation réduite d'un rucher. Son propriétaire n'avait rien oublié : chemins, champs environnants, haies, barrières blanches, poteaux indicateurs... tout était représenté.

Un autre ensemble représentait une vue de l'Exposition, avec ses palais, ses statues, ses fontaines... le tout brillamment éclairé à l'électricité.

Tout cet ensemble a vivement intéressé le public, et vraiment nos apiculteurs méritent des félicitations et des encouragements.

Les principaux étalages ont été envoyés à la Foire aux Miel de

photographiés et les épreuves seront Paris, ainsi que les vingt pots de miel préparés par chaque apiculteur pour cette exposition.

La tâche de la Commission fut assez difficile.

1^{re} Catégorie (présentation artistique de l'étalage). — Hors concours : MM. Etienne Giraud et Louis Chevrier ; 1^{er} prix (ex-æquo), MM. Gaston Boucault et Joseph Blond ; 2^e prix, M. Eugène Fraboul ; 3^e prix, M. Victor Joubert ; 4^e prix, M. Geor-

Hivers d'autrefois

L'hiver sera-t-il rigoureux ou élement ? J'ai consulté les météorologistes célèbres qui m'ont fait, avec la même assurance, des réponses contradictoires. Pour celui-ci, nous allons connaître les minima les plus redoutables ; mais je n'ai pas oublié que, depuis plusieurs années le brave homme nous prédit la venue d'un grand hiver que, Dieu merci ! nous n'avons point connu. Cet autre, il pleuvra, il neigera, mais le froid ne nous accablera pas ; nous aurons la grippe en échange. Cet autre, enfin, m'a paru le plus sage.

« Nous ne sommes pas, m'a-t-il déclaré, des disciples de bonne aventure. S'il nous est permis, scientifiquement, d'annoncer le temps de vingt-quatre heures, nous laissons aux mauvais plaisants les prévisions pour une saison, pour un mois même, qui sont du domaine de la pure fantaisie. Prenez votre parapluie demain, c'est tout ce que je puis vous répondre. »

Puisqu'il faut renoncer à connaître l'avenir, bornons-nous à rappeler le passé et voyons un peu quels furent, autrefois, les hivers redoutables et les hivers-printemps. Cela permettra aux philosophes, quand le ciel neigera sur nos têtes ou que le soleil inondera nos jardins, de comparer la saison avec ses devancières. Les sages se consolent comme ils peuvent.

Remontons le cours des siècles : en l'an 400 et en 763, la mer Noire gela toute entière. En 821, pendant plus d'un mois, des chariots pesants traversaient les grands fleuves d'Europe. En 1308, le gélif du Parlement de Paris ne pouvait enregistrer les arrets ; l'encre gélait dans sa plume de trois mots en trois mots, malgré le grand feu qu'on entretenait dans la salle. En 1422, l'hiver fut si rude, écrit un auteur du temps, qu'en moins de trois jours le vinaigre, le verjus gelaient dans les celliers et pandoient les glaçons des voûtes des caves.

En 1408, on coupait avec une hache la ration de vin des soldats. En 1421, l'hiver fut si dur que des bandes de loups entraient la nuit dans Paris où il n'y avait pas moins de 24.000 maisons abandonnées.

En 1435, il gela sans arrêt du 31 décembre au 20 mars.

En 1676 et 1677, la Seine fut glacée pendant trente-cinq jours. En 1709, le baromètre descendit à Paris à 23° ; en 1776, à 19° ; en 1788, à 18° ; en 1829, à 16°. Au cours du dernier siècle, certains hivers furent sérieux, notamment durant la guerre, mais ils n'atteignirent pas cependant une pareille rigueur.

Par contre, en 1172, on vit, en février, les arbres se couvrir de feuilles et les oiseaux se nicher. En 1289, la température fut si douce que les enfants de Cologne portèrent à Noël et au jour des Rois des couronnes de bluets et de violettes. En 1421, la vigne fleurit en avril et les raisins parurent en mai. En 1585, on vit des épis à Pâques ; les hivers de 1607, 1609, 1613, 1617 furent remarquables par leur douceur ; on vit, dès avril, les cerises mûres.

1807 compte dans les annales de la météorologie ainsi que 1821. Cette année-là, les petits pois étaient en fleurs dès décembre et les seigles furent rentrés avant le 24 juin. Nous avons bien connu de chaudes journées au cours des hivers derniers, mais n'en souhaitons pas le retour, car nos vergers en subiraient un sérieux préjudice.

Daniel BRICE.

LE CHÊNE ET LE LIERRE

Un jour au pied d'un chêne naquit un petit lierre. Ce faible végétal tenait si peu de place, que c'est à peine si on découvrait sa trace. Il grandit cependant à l'ombre d'une pierre.

Le chêne l'apercevant lui dit d'une voix fière : — « Que fais-tu la pygmée ? N'étant pas de ma race ; Retire-toi chétif, il me faut de l'espace. » Mais le pauvre petit lui fit cette prière :

— « Je te gêne si peu. Laisse-moi m'appuyer. Sur ton robuste pied qui me sert d'oreiller. » Le petit devint grand. Sa ramure vengeresse,

S'accrocha sur le tronc ; terrible tentacule,

Prit la vie du plus fort sans ombre de tendresse. Et l'on vit le plus faible terrasser un Hercule.

R. L.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 6 Décembre 1937

ANIMAUX	COURS OFFICIELS du kilo, poids net				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
BŒUFS.....	10 50	9 40	7 90	11 10	6 30	5 17	3 90	6 88
VACHES.....	10 30	8 60	7 50	11 50	6 18	4 73	3 75	7 35
TAUREAUX.....	8 70	8 00	7 40	9 40	5 22	4 40	3 70	5 65
VEAUX.....	14 20	13 20	12 20	14 80	8 52	7 52	6 40	9 17
MOUTONS.....	16 60	12 20	9 80	18 00	8 30	5 73	4 30	9 10
PORCS.....	10 00	9 58	6 86	10 56	7 00	6 70	4 80	7 40

Du Jeudi 9 Décembre 1937

BŒUFS.....	10 70	9 60	8 10	11 30	6 42	5 28	4 05	7 00
VACHES.....	10 50	8 80	7 70	11 70	6 30	4 85	3 85	7 48
TAUREAUX.....	8 90	8 20	7 60	9 30	5 35	4 50	3 80	5 75
VEAUX.....	14 40	13 40	12 40	15 00	8 55	7 63	6 82	9 30
MOUTONS.....	17 00	12 60	10 20	18 40	8 50	5 92	4 48	9 20
PORCS.....	10 28	9 72	7 42	10 72	7 20	6 80	5 20	7 50

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

LOIRE-INFÉRIEURE. — 110 bœufs, 90 vaches, 20 taureaux, 10 veaux, 30 moutons, 150 porcs.
VENDEE. — 130 bœufs, 120 vaches, 15 taureaux, 30 veaux, 430 moutons.

MAINE-ET-LOIRE. — 140 bœufs, 75 vaches, 15 taureaux, 140 veaux, 65 moutons, 290 porcs.
MORBIHAN. — Néant.

A la Commission des Cours

Les décisions suivantes ont été prises à la commission des cours : bœufs et vaches, hausse 20 centimes en extra et 1re, 10 centimes en 2e et 3e ; taureaux : hausse 10 centimes en 1re, 20 centimes en 2e et 3e qualités ; veaux : hausse 20 centimes en extra et 1re ; 30 centimes en 2e et 3e qual. ; moutons : hausse 10 centimes en 1re, 20 centimes en 2e et 3e qual. ; porc : hausse 10 centimes en 1re, 20 centimes en 2e et 3e qual. ; au kilo poids vif.

Il faut soulager d'urgence le marché de la viande

L'Association générale des producteurs de viande communique : L'extension de l'épizootie aphteuse provoque, depuis plusieurs semaines, des arrivages excessifs sur les marchés de boucherie, maintenant ainsi un niveau de prix insuffisant pour rémunérer la production.

Par un jeu de bascule compréhensible, il est à présumer que, dans les premiers mois de 1938, le manque des animaux prématurément sacrifiés et de ceux qui seront morts de la fièvre aphteuse elle-même se fera sentir et se traduira par une tendance des prix à monter plus qu'il n'est normal à cette époque.

Est-il possible d'agir rapidement sur le marché, de façon à améliorer la tendance actuelle et, pour l'avenir, éviter une réaction de hausse exagérée qui serait génératrice de difficultés nouvelles ?

La consommation de la viande semble actuellement plutôt hésitante, bien que les prix du bétail soient au-dessous du niveau où ils devraient être.

Il semble difficile d'en espérer une amélioration sensible cet hiver, étant donnée la situation économique générale.

Il est toutefois désirable de pouvoir pratiquer une ponction sur le marché, en ce moment où les cours se prêtent à une telle opération.

L'intendance vient de décider, à la suite des interventions de l'A. G. P. V., appuyées par le ministère de l'Agriculture, le renouvellement de ses stocks de sécurité de l'est en viande congelée métropolitaine.

Les quantités qui vont être ainsi prélevées sur le marché français se monteront à 6.300 quintaux, auxquelles il convient d'ajouter 9.500 quintaux de conserves de viandes qui viennent également d'être adjugés pour l'armée et seront réalisés très prochainement.

L'effort ainsi fait par l'intendance, et intensifié encore tout récemment à la suite de nos interventions n'est pas négligeable.

La situation actuelle exige des mesures exceptionnelles.

Ces mesures, que nous demandons d'urgence, étant donnée la situation actuelle, sont les suivantes :

Constitution, par les soins de l'intendance, en accord avec le ministre de l'Agriculture, d'un important stock de viande congelée (au moins 30.000 quintaux). Ce stock serait entreposé dans les établissements militaires et civils existants ; acheté dans des conditions intéressantes pour l'intendance aux cours actuels, il pourrait être utilisé dans quelques mois si, comme on le prévoit, la rarefaction de la viande doit entraîner une hausse sensible.

Cela reviendrait en somme, pour l'armée, à bloquer à une période favorable pour elle au point de vue des prix ses achats d'une année.

Cette opération rendrait évidemment service au marché et pourrait aussi être avantageuse pour le budget de l'Etat, tout en évitant des importations futures.

Sur la Prairie en Potassant ON A UN FOIN ABONDANT SAVOUREUX, ODORANT RICHE ET NOURRISSANT.

POUR combattre le surmenage, la neurasthénie, la gastralgie, la prédiabète et toutes fatigues.

LE PLUS PUISSANT RÉGÉNÉRATEUR DE LA SANTÉ 16 francs dans toutes Pharmacies ou Laboratoire PINCHINAT, 12, rue Jemmapes, NANTES

La Vie Syndicale

Saint-Mars-du-Désert

Dimanche 12 décembre, à 7 h. 15 du matin, Salle Paroissiale, Assemblée générale des membres du Syndicat des Agriculteurs. Conférence par M. R. Faivre ; questions diverses. Tous nos adhérents sont priés d'y assister.

Petit-Mars

Dimanche 12 décembre, à 11 h., à l'issue de la grand-messe, Hôtel Piquin, assemblée générale des membres du Syndicat. Allocution par M. Faivre. Tous nos adhérents sont priés d'y assister.

Syndicat des Planteurs de Tabac de la Loire-Inférieure

L'Assemblée générale du Syndicat des Planteurs de Tabac de la Loire-Inférieure aura lieu le dimanche 12 décembre, à 9 h. 30, à l'Ecole des Garçons, à SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES.

Les Membres du Bureau du Syndicat sont priés de se réunir, le même jour, à 8 h. 30, à la Mairie de Saint-Julien.

Mozay

Dimanche 19 décembre, à 9 heures du matin, Salle Ferrand, à Mozay, réunion générale des membres du Syndicat.

M. R. Faivre prendra la parole. Tous nos adhérents sont priés d'y assister.

Les plus puissants

ENGRAIS SALMON

reconstituants du sol

3 - 6 - 9 ANS C'EST LA DURÉE DES BONS

EMIS ACTUELLEMENT PAR LE TRÉSOR INTERET ANNUEL 5 % NET

PRIX D'ÉMISSION 955 FRANCS

REMBOURSEMENT AU PAIR LE 1^{er} DÉCEMBRE 1940 A 106 % LE 1^{er} DÉCEMBRE 1943 A 112 % LE 1^{er} DÉCEMBRE 1946

Exempt de toute taxe spéciale frappant les Valeurs Mobilières

SOUSCRIVEZ Chez tous les Agents du Trésor - Bureaux de Postes - Banques

PAR L'HERBE, LA POTASSE DONNE LA VACHE DE CLASSE AU LAIT RICHE EN MATIÈRE GRASSE PRODUCTEUR DE BEURRE EN MASSE.

Entretien et Fumure des Prairies (SUITE)

Dans un précédent article nous avons fait ressortir les effets accessoires de la CIANAMIDE DE CHAUX EN POUDRE HUILE qui vous ont déjà permis de désinfecter votre terrain, d'améliorer la flore de vos prairies et de fournir aux animaux une partie du calcium dont ils ont besoin pour assurer leur propre existence.

Mais l'effet le plus important se manifeste par l'apport d'azote qui, non seulement augmentera le rendement en herbe, mais aussi donnera une plus grande valeur nutritive à cette herbe.

Un apport de deux cent cinquante kilogrammes de CIANAMIDE EN POUDRE HUILE peut facilement doubler la récolte de la première coupe de foin et activer ensuite la croissance du regain.

L'azote de la Cianamide augmentera la richesse en protéine de l'herbe et, par conséquent, sa valeur nutritive, elle permettra donc de mettre un plus grand nombre d'animaux sur le même espace.

Il ne faudra pas omettre sur prairies, comme d'ailleurs sur toutes autres cultures, de compléter cette fumure par un apport d'acide phosphorique et de potasse.

Vous aurez ainsi des prairies en parfait état et vous vous en rendrez facilement compte par les récoltes supplémentaires que vous ferez lors de la vente de votre bétail ou de vos produits laitiers.

LA SÉCURITÉ avec le courant électrique

(suite et fin)

C'est l'abonné qui fait exécuter son installation privée et qui en est responsable à partir du branchement intérieur et du compteur ; ce dernier est fermé et plombé par le concessionnaire, afin que personne n'y puisse toucher, et il enregistre les kilowatts-heures consommés.

Les lignes d'installation privée qui sont placées à l'extérieur, dans les cours par exemple, se font en fils nus, bien tendus sur les isolateurs de poteaux ou de consoles solidement fixés à des emplacements choisis convenablement pour que les lignes ne gênent en rien les travaux agricoles, tels que rentrée des voitures chargées, manutentions des pailles et fourrages, etc.

Les murs sont traversés par les fils sous des tubes isolants.

A l'intérieur, les fils soigneusement entourés d'une enveloppe isolante, peuvent être tendus sur des poulies ou des taquets, soit en verre, soit en porcelaine, c'est ce qu'on fait souvent sous des hangars, dans les écuries, et en général dans les bâtiments d'exploitation qui ne renferment ni pailles, ni fourrages, ni aucun produit inflammable. Dans les pièces d'habitation, on les dispose quelquefois, pour le courant à 115 volts, sous une moulure en bois.

Mais le mieux, bien que le prix en soit plus élevé, est l'installation des fils sous tube, surtout dans les endroits où on peut redouter l'incendie et dans les locaux humides.

Mais en premier lieu, chaque fois que la disposition des locaux le permet, on s'astreint à poser des canalisations intérieures à des niveaux ou des emplacements hors d'atteinte des instruments et de l'outillage agricoles. On a l'habitude, dans les granges et écuries, par exemple, d'appuyer les fourches, les râteliers, les timons, etc., le long des murs ; si ces outils portent sur l'endroit où passent les fils, il est évident que ceux-ci, même bien isolés et même sous tube, seront inévitablement, tôt ou tard, mais assez rapidement, complètement dénudés, et à partir de ce moment-là le court-circuit dangereux pourra se créer sans qu'on y songe.

En second lieu, il faut se méfier de l'humidité qu'on rencontre à chaque instant dans certains locaux agricoles : écuries, étables, caves, surtout. L'humidité contribue aux courts-circuits, mais on y remédie facilement avec des fils bien isolés sous tube et avec des interrupteurs (des boutons qui servent à couper le courant ou à le donner) d'un modèle spécial, dits étanches. Si on a les pieds dans l'humidité et surtout

si on a les mains mouillées, il faut bien se garder de manœuvrer un bouton, de changer une ampoule d'éclairage, en un mot de se mettre en contact avec quoi que ce soit de l'installation électrique ; on peut recevoir dans le corps le courant sous forme de réchage électrique, tout au moins désagréable et parfois dangereux.

Les ramifications du réseau électrique intérieur sont recouvertes par des petits organes de protection appelés fusibles ou plombs, placés avant l'arrivée à une lampe, à un moteur, à un appareil quelconque ; si l'intensité du courant augmente, façon dangereuse pour cet appareil, le plomb fond et coupe le courant automatiquement avant qu'une détérioration se soit produite, c'est dire que les fusibles sont calculés pour chaque situation, qu'il faut toujours employer le calibre prévu et non un autre, et qu'il ne faut pas remplacer un plomb par un fil d'un autre métal quelconque, sous peine de voir la sécurité supprimée et d'ouvrir la porte à de graves accidents.

Pour toutes les lignes, de haute comme de basse tension, les équipes d'entretien procèdent périodiquement à l'élagage, c'est-à-dire l'enlèvement des branches d'arbres capables de toucher les fils. Les propriétaires feraient mieux de tenir eux-mêmes leurs arbres taillés assez courts pour qu'ils restent suffisamment loin des canalisations électriques : ils n'auraient plus à se plaindre d'élagages trop coûteux qu'on est souvent obligé de pratiquer pour n'avoir pas à y revenir trop fréquemment ; mais il ne faut pas procéder à ces élagages qu'après que le courant aura été interrompu, afin d'éviter toutes chances d'accident de ce côté.

CARON, Ingénieur agronome. (La Terre d'Auvergne).

POUR VOS SOINS DENTAIRES Pas de discours. Maison de confiance Prix imbattables à qualité égale

Extraction SANS DOULEUR, 5 et 10 fr. Nous soignons les Ass. sociaux au tarif

DENTISTES d'HIDALGO de PARIS Pass. Pommeraye, Gal. Statues, Nantes A.A.R.C. 1.000.000 de francs de garantie

Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 13 décembre. — Pont-Château, Thouvois, Saint-Mars-la-Jaille.

Mardi 14. — Boussay, Le Loroux-Bottereau, Derval, Montoir-de-Bretagne, Saint-Gildas-des-Bois, Notre-Dame-des-Landes.

Mercredi 15. — Monthaut (Geneston), Plessé, Quilly, Vigneux-de-Bretagne, Saint-Hilaire-de-Chaléons.

Jeudi 16. — Ancenis, Camphion, Jans, La Chapelle-Heulin, Héric, Rezé.

Vendredi 17. — Nort-sur-Erdre. Samedi 18. — Héric.

Traitez vos arbres en hiver avec VOLCK. VOLCK les débarrassera des mousses et des lichens, ainsi que des multitudes d'insectes et d'œufs qui hivernent dans les anfractuosités des écorces. VOLCK, puissant insecticide à base d'huiles minérales blanches, régénérera vos arbres.

Ecrivez immédiatement au Département VOLCK, Standard Français des Pétroles, 82, avenue des Champs-Élysées, Paris, qui vous enverra gratuitement tous renseignements.

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents. Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 3, Place Petite-Hollande, NANTES

TARIF

Pour une seule insertion : 5 fr. par annonce de 5 lignes maximum 1 fr. 25 par ligne supplémentaire

OFFRES

282. — A vendre, BEAUX PLANTS DE VIGNES, boutures et racinées ; choix extra. — Blancs : 4986, 5279, 5409, 8206, 10173, Baco 22 A, Bertille 450. — Rouges : 4043, 5437, 5455, 7053, 8357, 8745, 8748, 10096, 10878, Gaillard N° 2, Bertille 2862, Baco N° 1. — Plants greffés s/3309, choix extra ; Muscadet, Gros-Plant, Pinot, Colombard, Gamay, Gros-Lot, Malvoisie ; Hybrides greffés ; Blancs : 8753, 10173, 10868, Seyve-Villard 5276. — Rouges : 5455, 7053, 8357, 8745, 8748, 10096, 10878, 11893, Authenticité garantie. Prix sur demande. Souscription ouverte pour toutes variétés de plants pour l'automne 1938, aux meilleures conditions. — S'adresser chez Allard Jules fils, au Guineau, La Chapelle-Basse-Mer (L.-L.).

303. — A affermer, pour le 23 avril prochain, UNE METAIRIE de 15 hectares, région Vallet. S'adresser à M. Papin, expert, à Vallet (L.-L.).

304. — MAISON, huit pièces, à louer ; autre logement susceptible d'être divisé pour plusieurs familles, et petite ferme de 3 à 4 hectares, avec bois, à faire. S'adresser au Syndicat.

305. — A louer, pour le 1^{er} novembre prochain, UNE FERME de 11 hectares, située à Treillières. S'adresser au Syndicat.

DEMANDES 170. — On demande UNE FEMME de basse-cour. S'adresser au Syndicat. M. Ch. Papin, expert, Vallet (L.-L.).

IMPORTANTES PÉPINIÈRES DE TOUTES VARIÉTÉS DE VIGNES prix courant franco sur demande. D. LEMERLE, 67, r. de Clisson, Nantes.



Les bons Légumes

L'Anserine Bon-Henri

L'Anserine Bon-Henri (Chenopodium Bonus Henricus, L.) appartient à la famille botanique des Chenopodées ; il est aussi qualifié d'épinard sauvage.

C'est un légume indigène et vivace : sa hampe florale atteint 0m80 de haut. Elle est un peu cannelée, glabre. Les feuilles sont alternes, longuement pétioles sagittées, c'est-à-dire en fer de flèche, d'un vert foncé, prunieuses sur leur face inférieure, relativement épaisses et charnues.

Les fleurs sont petites, nombreuses, verdâtres, en grappe serrée compacte. La graine est noire, uniforme, petite. Un gramme en tient environ 430. La durée germinative de la semence est de cinq ans.

CULTURE. — Cette plante vivace est très rustique, à l'avantage de durer et produire en abondance pendant plusieurs années, n'ayant d'autres besoins que des binages.

On propage la plante par un semis de printemps, en pépinière ; on repique encore une fois le plant en pépinière, avant de le mettre en place. On espace les plants d'environ 0m40 en tous sens. On peut voir, par ces quelques notes, que la culture en est des plus facile.

On en use en cuisine comme pour les épinards ; on peut aussi blanchir les pousses par un blanchage au départ de la végétation, et leur faire jouer, sous ce déguisement, le rôle de l'asperge du pauvre.

Notes sur quelques races utiles aux choux verts

Les choux verts sont dotés, botaniquement, du nom de Brassica oleracea acephala D.C., et cet a priori nous fait savoir qu'à l'instar de beaucoup trop d'humains (surtout ceux vivants dans nos villes « tentaculaires », riches en déracinés de toutes catégories), ils n'ont... pas de tête.

Je passerai assez rapidement sur certaines variétés fort décoratives, puisque Vilmorin juge plusieurs de celles-ci dignes de décorer les corbeilles d'hiver de nos parcs ; que les ruraux ne s'en formalisent pas, certains choux sont fort beaux.

Je cite, en passant : le chou frisé vert grand ou chou frisé d'Ecosse ; le chou extra frisé demi-noir vert ; le chou frisé vert à pied court, extra ras sur le sol ; le chou frisé rouge grand ; le chou frisé rouge à pied court ; les choux frisés panachés, les plus décoratifs, surtout le chou frisé panaché rouge et le chou frisé panaché blanc. On pourrait de plus, dans les barquets ruraux d'hiver, et les réceptions dans les châteaux, en faire d'originaux surtouts et décors de table nullement déplacés (même hors de la soupière !) ; les choux frisés lacinés, légume très « à la mode » en notre temps « d'indéfinissables » ; la race prolifère, la race de Naples. Notons aussi les choux palmiers, qui peuvent atteindre deux mètres de haut (ce n'est pas un Marseillais qui l'affirme) ; le chou C. Walter, dit grand chou à vaches ou grand chou de Bretagne. Ce dernier peut dépasser deux mètres.

Je me souviens de l'étonnement d'une Parisienne, mariée à l'éditeur d'un journal de modes, lui, Angevin ; ce dernier rêvait d'une bonne soupe de choux verts : « Mais c'est bon pour les vaches ! tu ne me feras jamais croire qu'on peut faire une soupe avec ça ». J'eus beaucoup de peine à la convaincre que cette soupe était la fin du fin de notre cuisine locale !

En résumé, cultivons ces excellents choux, dont les uns prennent la direction de l'étable et les autres de... la table, et restons fidèles à nos bons vieux plats régionaux et s'écroulent fières. Du reste, n'existait-il pas, à Paris, une société de Bas-Poitvains qui se qualifie fièrement, et avec raison, de « Ventre à choux » ?

G. DURIVAUT.

Conservateur des Parcs et Jardins de la Ville de Nantes.

LA POTASSE SUR LES PRAIRIES SE MÉLANGE BIEN AUX SCORIES PAR LA HERSE IL FAUT L'ENFOURIR OU LÉGEREMENT LA RECOUVRIRE.

Abondance et Qualité

« Votre vin est de la piquette à peine bonne à brûler... »

Voilà ce qu'on ne vous dira jamais si vous employez largement les Scories Thomas à la fumure de votre vignoble.

En effet, sachez-le, les plus grands crus sont ceux qui proviennent de terres naturellement bien pourvues d'acide phosphorique, et où on ne ménage pas cet engrais. A vous d'améliorer la qualité de votre production. Et en même temps de l'assurer contre le froid, les maladies cryptogamiques et les insectes. Car les Scories Thomas font aussi les vignes vigoureuses et saines, à départ tardif, à végétation vigoureuse et rapide, à maturité régulière et précocité.

PRAIRIES, PACAGES, PATURES ONT DE POTASSE GRAND BESOIN C'EST PAR CETTE NOURRITURE QUELLES DONNENT DU BON FOIN.

NOEL - JOUR DE L'AN FAIRE PLAISIR ?

OFFREZ UN BILLET DE LA LOTERIE NATIONALE

MACHINES A COUDRE

STELLA

78 ANS D'EXISTENCE D'EXPERIENCE 1.000 MACHINES EN STOCK LE PLUS GRAND CHOIX DE MEUBLES

STELLA - NANTES

21, Chaussée de la Madeleine CATALOGUES - RENSEIGNEMENTS Démonstrations - Liste des Agents gratuits sur demande

CYCLES TRICYCLES, TANDEMS. pour tous les goûts

A TOUS LES PRIX

AVIS

A la suite de très nombreuses demandes, qui nous parviennent, de Pneumonia des Frères de Saint-Gabriel, nous avisons ceux qui souffrent d'une affection des bronches, telle que rhume, bronchite, grippe, pneumonie et broncho-pneumonie, qu'ils trouveront cet excellent remède, toutes sortes de formes, dans toutes les bonnes pharmacies, et notamment chez MM. Martin pharmacien, qual de la Maison-Rouge, à Nantes ; Méneux, à Clisson, et Bertrand, à Vallet. Le concentré N° 1 (cas graves) : 25 fr. La dose faible N° 2, liquide : 15 fr. — Comprimés : 13 fr.

Instruire les agriculteurs, faire leur éducation corporative, les organiser, les protéger, les défendre, tel est notre but. Cultivateurs, aidez-nous ! Propagez ce Bulletin. Présentez-nous de nouveaux adhérents !

Agriculteurs ! Eleveurs ! Maraîchers ! Vignerons !

Indépendamment de votre défense morale et professionnelle...

Indépendamment de la défense de vos intérêts matériels — notre Syndicat pouvant livrer tout ce qui est nécessaire à la marche de votre exploitation...

Vous pouvez encore, pour les besoins de votre ménage, de votre foyer, de vos enfants,

réaliser chaque année de grosses économies

en effectuant vos achats dans les Maisons de Commerce, ci-dessous, qui ont bien voulu accorder des avantages spéciaux aux Membres de notre vieille Association.

Nous les remercions bien vivement en votre nom.

Conservez ces adresses. Elles vous serviront sûrement un jour et même souvent...

AVIS IMPORTANT : La CARTE SYNDICALE de l'année devra être rigoureusement présentée lors de tout achat.

Alimentation GAILLARD-BRIAND, Emile Poupard et C ^{ie} , successeurs, rue d'Orléans, 13, et Ile-Gloriette, 17, Nantes. Remise 2 % (sauf sucres, sels, cristallins). MAISON LALOUETTE (Lemaître, successeur), 12, rue de la Paix et place Sainte-Croix, Nantes. Remise 5 %. Ameublement AU SANS PAREIL, 10, rue du Calvaire, Nantes. Remise 5 %. BOEFFARD, ameublement, 8, rue Mercœur, Nantes. Remise 5 %. FOURNIER-GUERIN, 4, place de la Duchesse-Anne, Nantes. Remise 5 %. GRAINDORGE, Meubles et Literie, 11, rue Joseph-Caillé, près place Viarmes, Nantes. Remise 10 %. MEUBLES LASCOMBES (Péligny successeur), 31, chaussée de la Madeleine, Nantes. Remise 5 %. E. LEFROID, 14, rue de la Barillerie, Nantes (près Pont d'Orléans). Tout pour l'ameublement. Remise 5 %. MAISON MAGOT, 54, rue du Marché, Nantes, neuf et occasion. Remise 5 %. NONDIN & FILS, 62, place Sainte-Elisabeth (près de la rue d'Erlon). Remise 3 %. Appareils de l'Art médical Ceintures, Bandages, Orthopédie, Prothèse : ALBERT TAILLANDIER, spécialiste diplômé de l'Ecole de Paris, 5, place Royale, à Nantes (entrée 1, rue Saint-Julien, 2 ^e étage). Reçoit tous les jours de 1 h. à 5 h. et le matin sur rendez-vous. Tél. 116-67. Remise 10 %. Automobiles SOCIÉTÉ NANTAISE DES AUTOMOBILES PEUGEOT, 5, quai de l'Ile-Gloriette, Nantes. Remise 5 % aux syndiqués de la Loire-Inférieure sur fournitures directes, autres que voitures et pneumatiques. Bandagiste JEAN DESCHAMPS, bandagiste, orthopédiste, place Edouard-Normand, Nantes. Remise 5 %. Bazar GRAND BAZAR DE LA BOURSE, F. Poirier, 12, place de la Bourse, Nantes. Remise 5 %. AU VASE DE SÈVRES, place de l'Ecluse, Nantes. Remise 5 %. Bijouterie-Horlogerie H. CHAPPELLE, 17, rue de la Barillerie, Nantes. Horlogerie, bijouterie, orfèvrerie. Remise 10 %. PAUL DIEDISHEIM, 2, rue Boileau, Nantes. Bijouterie, orfèvrerie, horlogerie. Remise 10 %. ANDRÉ FAGOT, 24, rue de la Marine, Nantes. Bijouterie, joaillerie. Remise 10 %. A. LAGET, fabricant horloger, 7, place de la Bourse, Nantes, Toutes réparations. Remise 10 %. H. LANGLOIS, 19, rue de la Marne, Nantes. Joaillerie, antiquités. Remise 10 %. PAVIN-PISSOT, 11, rue de la Barillerie, Nantes. Horlogerie, bijouterie. Remise 10 %. MAISON LEON ROGER, 1, rue d'Orléans (angle quai Cassard), Nantes. Remise 10 %. Bonneterie MAISON LE PEHIVE, Camboulive, 3, rue d'Orléans, Nantes. Remise 10 %.	Bouchons LA MAISON DES BOUCHONS, Frédéric Guillon, 6, place du Pouffay Nantes. Tous articles de cave. Remise 5 %. MARCEL NORMAND, 2, rue Guépin, Nantes. Articles de cave et Tonnelier. Remise 5 % sur bouchons, articles de caves et les soins du vin. MAISON TOULON, Letinier successeur, 7, quai Brancas (près la Poste). Tous articles de cave. Remise 5 %. Bouteilles ANCIENS Ets PORCHER, Verrerie et Poteries, 11, rue des Olivettes, Nantes. Remise spéciale suivant quantité. Broderies A. CHAPEAU, 8, rue Mathelin-Rodier, Nantes. Broderies or, argent et soie. Ornaments d'Eglise, Bronzes. Orfèvrerie. Remise 10 %. Cadeaux AU PACHA, R. Jacob, 9, 11, 13, passage Pommeraye, Nantes. Articles p ^r fumeurs. Remise 10 %. Maroquinerie, cadeaux et souvenirs. Remise 5 %. AU LOGIS BRETON, passage Pommeraye (galerie du milieu de l'escalier). Cadeaux et souvenirs : Remise 5 %. Chapellerie P. BOUILLE, chapelier, 5, rue de la Fosse, Nantes. Remise 10 %. CHAPELLERIE DE LA BOURSE, 1, place de la Bourse, et rue Thurot, Nantes. Remise 5 %. DELTY, chapelier, 21, rue Crébillon, Nantes. Remise 10 %. CHAPEAUX LEBRETON, 4, rue Crébillon (angle rue Contrescarpe), Nantes. Remise 10 %. CHAPELLERIE MERCIER, F. Chesneau, 8, place du Pilori, Nantes. Remise 10 %. TOURNIE, chapelier, 39, rue de Verdun, Nantes. Remise 10 %. Charbons VINCENT, bois et charbons, 13, rue de l'Héronnière, Nantes. (Tél. 125-26). Ristournes suivant quantité. Chasse BRICHET, armurier, 20, rue de la Fosse, Nantes (angle passage Pommeraye). Remise 5 % (sauf poudre et munitions). Chauffage Vve SORIN, 1, quai Cassard, Nantes. Articles ménage et chauffage. Remise 5 %. Chaussures CHAUSURES HENRY, 4, rue de la Fosse, Nantes. Remise 5 %. J.-B. LAMBERT, 17, rue Louis-Blanc (près Gare Etat), Nantes. Spécialité chaussures de travail. Remise 5 %. CHAUSURES LEGENDRE, 20, rue Contrescarpe, et « A la Renommée », place du Bon-Pasteur, Nantes. Remise 5 %. G. LETOURNEAUX, 7, rue Guépin, Nantes. Remise 5 %. A. MARTIN, « Cordonnerie Moderne », 23, place du Bon-Pasteur, Nantes. Remise 5 %, même sur les marques. M ^{me} CHARLES MILLE, spécialité galoches et sabots, 3, rue Jean-Jacques-Rousseau, Nantes. Remise 5 %. CHAUSURES PAUL, 8, rue d'Orléans, Nantes. Remise 5 %.	Chemiserie MAISON LE PEHIVE, Camboulive, Succ ^r , 3, rue d'Orléans, Nantes. Chemiserie, lingerie, bonneterie et blanc. Remise 10 % (sauf sur marques et soldes). CHEMISERIE DU PASSAGE POMMERAYE, Nantes. Remise 5 %. Chirurgien-Dentiste NANTES-DENTAIRE, Ph. Fieux, 13, rue Lafayette, Nantes. Remise 5 %. Coiffeur MAISON CLEMENT, 8, rue Voltaire, Nantes. Remise 10 % pour indéfrisables et parfumerie. Corsés GUILLEMET-FERRADOU, passage Pommeraye, Nantes. Remise 5 %. MAISON DU CORSET, Jean Deschamps, place Edouard-Normand, Nantes. Remise 5 %. Couronnes Mortuaires A L'EGLANTINE, 1, rue du Moulin, Nantes. Remise 10 %. GOUIN-GOHIER, au « Mimosa », 1, place Royale, Nantes. Remise 15 %. Coutellerie COUTELLERIE DELAGE, 62, rue Maréchal-Joffre (anciennement rue Saint-Clement), Nantes. Remise 5 %. PAILLÉ, coutelier, 2, rue Contrescarpe, Nantes. Remise 6 %. Cycles L. CHAPIN, Cycles Peugeot, 1, rue Strasbourg, Nantes. Sur motos. Remise 3 %. Sur vélos. Remise 5 %. Sur accessoires. Remise 10 %. DOCKS DES CYCLES, AUTOS, MOTOS, 13, place de la Bourse, Nantes (angle de la rue Jean-Jacques-Rousseau). Remise 5 %. Dentelles PETIT JACQUES, 14, rue Crébillon, Nantes. Dentelles, broderies, mouchoirs, bonneterie. Remise 5 %. Droguerie DROGUERIE DE BRETAGNE, 17, place Bretagne (angle rue Mercœur), Nantes. Remise 10 %. DROGUERIE DU CHATEAU, P. Martinetty et C ^{ie} , 10, quai du Port-Maillard, Nantes. Remise 3 à 5 % (sauf sur certains produits). MAISON THIBAUD, 1 bis et 3, rue des Hauts-Pavés, Nantes. Remise spéciale. Electricité ELECTRIC-RADIO, 22, place Bretagne, Nantes. Tout pour l'appareillage électrique ménage. Remise spéciale. A. HARDY, 10 bis, rue Copernic, Nantes. Remise 5 à 10 %. Ets MORISSON, place Saint-Pierre, Nantes. Remise 10 %. A VIVANT & SES FILS, 6 bis, avenue Carnot, Nantes. Remise 5 %. Faïences ANDRÉ QUINTIN, 2, rue du Bouffay, Nantes. Remise 10 %.	Fourrures AU SINGE PERLE, 4, rue Franklin, Nantes. Fourrures, pelleteries. Remise suivant importance de l'achat. Craineterie MAISON GAUTEREAU ET JONCHERE, 1, place du Bouffay, Nantes. Remise 5 %. Graveur A. LAGET, 7, place de la Bourse, Nantes. Timbres cuivre et caoutchouc, vignettes, plaques mortuaires. Remise 10 %. Herboristerie M ^{me} GAUDIN, 12, rue Saint-Léonard, Nantes. Remise 5 %. Imprimerie IMPRIMERIE SAINT-CLEMENT (anc ^r Dupas et C ^{ie}), 57, rue Maréchal-Joffre, Nantes. Cartes, faire-part, affiches, tous imprimés commerciaux. Remise 10 %. Jouets et Jeux de Société AU SANS PAREIL, 10, rue du Calvaire, Nantes. Remise 5 %. Journaux L'ECHO DE LA LOIRE, quai de l'Ile-Gloriette, à Nantes, sur notre demande, veut bien consentir des conditions spéciales aux membres du Syndicat qui s'abonneront avant fin décembre. Laines A LA BONNE FILEUSE : A. Rousselot, 34, rue de Verdun, Nantes. Remise 5 %. LA LABORIEUSE, 10, quai d'Orléans, Nantes. Remise 5 %. Librairie-Papeterie M ^{me} BEAUMONT (anciennement Delajousselinère), 25, rue de Verdun, Nantes. Remise 5 %. Literie AU NID DOUILLET, 2, rue Guépin, Nantes. Couvre-pieds ; toute literie ; tout pour bébé. Remise 5 %. Lustrerie AU VASE DE SÈVRES, place de l'Ecluse, Nantes. Remise 5 %. Maroquinerie LES MAROQUINIERS DE PARIS, 3, rue Crébillon, Nantes. Mallettes, sacs, portefeuilles, etc... Remise 5 %. Ménage AU SANS PAREIL, 8 et 10, rue du Calvaire, Nantes. Remise 5 %. Vve SORIN, 1, quai Cassard, Nantes. Remise 5 %. Nouveauté GRANDS MAGASINS BRUNNER FRERES, 4, 6, 8, rue de Feltre, 1, 1 bis, 3 et 5 rue de la Boucherie, Nantes : Lingerie - Layettes - Chemiserie - Corsés - Confection hommes, dames et enfants. Remise 5 % (réclamer aux bureaux de la Direction des Grands Magasins Brunner, une carte spéciale d'identité, sur présentation de notre carte syndicale). Objets de Piété M ^{me} BEAUMONT (anciennement Delajousselinère), 25, rue de Verdun, Nantes. Remise 5 %. Oiseaux de cages et Volières E. CUSSONNEAU, Officier Mérite Agricole, vice-président Société Avicole de l'Ouest, 22, quai Richebourg, Nantes. Elevage de Canaris divers. Perruches. Diamants Australiens, etc. Remise spéciale à nos Adhérents.	Optique E. CHEVALIER, opticien diplômé, Lauréat A. E. P. O., 2, rue de l'Echelle, Nantes. Remise 10 % (sauf sur spécialités). MOUSSIER, opticien, 24, rue Crébillon, Nantes. Remise 10 %. MAISON PEDRAGLIO, 12, rue de la Fosse, Nantes. Remise 5 % (sauf prix imposés et instruments). Parapluies MAISON BOUCARD, place Delorme, Nantes. Remise 6 %. GUILLEMET-FERRADOU passage Pommeraye (angle rue de la Fosse), Nantes. Remise 5 %. Parfumerie MILLIAT, 26, rue du Calvaire, Nantes. Remise 5 % et timbres. SARRADIN, Parfumeur-Savonnier, 7, rue de la Fosse, Nantes. Remise 5 % et timbres Nantais. Papeterie PAPETERIE DURANCE, 4, quai d'Orléans, Nantes. Remise 10 %. Pêche A SAINT-HUBERT, chasse et pêche, 17, quai d'Orléans, Nantes. Remise 5 % sur articles pêche. Peintures - Papiers peints AFFILÉ, 21, rue Saint-Léonard, Nantes. Remise 5 % minima. Pépinieristes PEPINIÈRES BECIGNEUL, 48, rue des Hauts-Pavés, Nantes. Arbustes ; arbres fruitiers, forestiers et ornement. Remise 5 %. PEPINIÈRES BONNET, 6, place des Enfants-Nantais (Tél. 124-21). Arbres fruitiers, forestiers et ornement. Remise 5 %. CH. CAILLÉ, 105, rue Général-Buat, Nantes. Remise spéciale. Etablissements HORTICOLE GUICHARD SEURS, 29, rue de la Pelleterie, Nantes. Remise 5 %. Pharmacies PHARMACIE LEMAÎTRE, 18, rue d'Orléans, Nantes. Remise 5 %. PHARMACIE PRINCIPALE, 5, rue du Calvaire, Nantes. Remise 5 % (sauf produits à prix imposés). GRANDE PHARMACIE DE PARIS, place Royale et rue d'Orléans, Nantes. Remise 5 % sur tous les produits (eaux minérales et produits à prix imposés exceptés). Remise 5 % par l'Optique de Paris sur les articles de lunetterie. PHARMACIE DE LA PLACE ROYALE, H. Le Bonzec. Tarif réduit (accordé aux assurés sociaux), même pour commandes adressées par Poste. Photographes STUDIO GASTON, 11, rue de la Marne (face Decré), Nantes. Portraits et fournitures photographiques. Remise 5 %. STUDIO PERVEZ, 19, rue Contrescarpe, Nantes. Remise 5 %. Porcelaines DUMIGRON, 9, rue de la Marne et 34, rue de l'Emery, Nantes. Porcelaines, faïences, cristaux, verreries etc... Remise 5 %. Poteries ANDRÉ QUINTIN, 2, rue du Bouffay, Nantes. Remise 10 %. Quincaillerie L. DE ROUSIERS, 2, quai des Tanneurs, 1, place du Cirque, Nantes. Remise 5 %.	MAISON ETEVE, 7, rue Barillerie, Nantes, Remise 2 %. MAISON THIBAUD, 1 bis et 3, rue des Hauts-Pavés, Nantes. Quincaillerie ; articles de jardin. Remise spéciale. Tailleurs BERTHOLLET, 35, rue de Verdun, Nantes. Remise 10 %. R. DE VITA, 19, rue du Calvaire, Nantes. Remise 5 %. Tapis et Toiles cirées AUX TROIS SPECIALITÉS (linoléum, tapis, toiles cirées), 8, rue de la Paix, Nantes. Remise 5 % (sauf sur prix imposés et soldes). Tissus AU PONT DE LA POISSONNERIE, A. Arronet, 1 et 3, quai Duguay-Trouin, 2, rue Bon-Secours, Tissus, Nouveauté et Confection, Remise 5 %. AU PONT DE TOUSSAINT, Allopeau, 1, rue Petite-Biesse, Nantes. Tissus-Confection. Remise 10 %. GALERIES D'ORLEANS, Robes, Manteaux, Lainage, 9, rue d'Orléans. Remise 5 %. Toiles MAISON BICHON, 11, rue Boileau, Nantes. Spécialités de toile, blanc, tissu coton. Remise 3 %. Tricot LA LABORIEUSE, 10, quai d'Orléans, Nantes. Remise 5 %.	FORGE, CHARRONAGE, Serrurerie, Pompes, Machines agricoles. Fourny, rue de Redon, Blain. Remise 5 % aux adhérents. HALLE AUX VETEMENTS de confection et sur mesure, Chapellerie, Tout pour hommes et jeunes gens, David, marchand-tailleur, rue de Nantes, Blain. Remise 5 % à nos adhérents. HORLOGERIE, BIJOUTERIE, Orfèvrerie, Lunetterie, Appareils et tous articles T. S. F., Parures pour mariées, E. Luneau, rue Aristide-Briand, Blain. Remise 5 % à nos adhérents. PEINTURE, VITRERIE, Décoration d'appartements, Encadrements, P. Buffé, rue Bizeul, Blain. Remise 5 % à nos adhérents. SELLERIE - BOURRELLERIE - LITERIE J. Ménard, rue du Château, Blain. Remise 5 % à nos adhérents sur présentation de la carte. TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS, Terrassement, Maçonnerie, Béton armé, etc... F. Lebreil, rue de Nantes, Blain. Remise 5 % sur tous travaux à nos adhérents.
CLISSON LE MAO, Chaussures, rue Basse-du-Château, à Clisson. Remise 10 %. PHARMACIE MENEUX, rue des Halles, à Clisson. Remise 5 %. Spécialités et Eaux Minérales exceptées.						
LEGÉ ERNEST GUIBERT, Tissus, à Legé. Remise 5 %.						
SAINT-NAZAIRE ALIMENTATION. — Epicerie-Confection, rue du Trianon, 21, rue Charles-Brunellière. Remise 5 % (sauf sucre, sel, cristaux). AMEUBLEMENT. — Fabrique de meubles A. Chotard, 31, rue Arsène-Nouteau. Tout l'ameublement. Remise 5 %. BIJOUTERIE-HORLOGERIE. — G. Robin, 19, rue du Palais, bijouterie, orfèvrerie, horlogerie. Remise 5 %. CHAUSURES. — A Saint-Crépin, Bellanger, 38, rue du Palais. Remise 5 %. CYCLES. — Abraham père (angle rues du Dolmen et de la Gare). Remise 5 % sur vélos et accessoires. DROGUERIE. — Droguerie Parisienne, Chaillot, 11, rue Villès-Martin. Remise 5 %, sauf sur articles réclame et spécialités. NOUVEAUTÉS ET BLANC. — Au Sans Pareil, Nestlé, 26, rue Villès-Martin. Remise 10 %. PAPIERS PEINTS. — Droguerie Parisienne, Chaillot, 11, rue Villès-Martin. Remise 5 % sauf sur les articles réclame. QUINCAILLERIE. — Nouvelle Quincaillerie Générale, Amiard-Patry, 5, rue Amiral-Courbet, Remise 5 %.						
SAINT-PHILBERT DE GRANDLIEU BOSSIS, place de l'Eglise. Confection. Remise 5 %.						

Il n'y a pas de petites économies... Les petits ruisseaux font les grandes rivières...

